

COMMUNE DE SAHUNE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 6 JUILLET 2026

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : programme travaux de voirie 2026
- **Délibération** : convention SOLIHA
- Appel à manifestation d'intérêt PNR
- Comptes rendus diverses réunions
- Questions diverses

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 9

Étaient présents : ☐ Jennifer MOURRE, ☐ Olivier BRUN, ☐ Roxane FELIX, ☐ Henri GRAUGNARD,
☐ Cécile GAUTHIER-FOURNIER, ☐ Jérôme FELIX, ☐ Marie-France ROMIEU, ☐ Renaud LOZOUET, ☐ Julie OUVARD

Absents : ☐ Robin DUROSELLE (pouvoir à Renaud LOZOUET), ☐ Isabelle SERAIN (pouvoir à Jennifer MOURRE)

Secrétaire de séance : Cécile GAUTHIER-FOURNIER

Madame le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juin 2026 :

Le compte rendu du 1^{er} juin 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Délibération : programme travaux de voirie 2026

Madame le Maire rappelle aux conseillers que la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale est compétente en matière de voirie communautaire et indique que, dans le cadre de ces travaux, des dotations sont allouées aux communes par le Conseil Départemental pour l'année 2026. Considérant que la commune a fait part de besoins impératifs en matière de travaux de voirie, Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la CCBDP, par ses compétences, est Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de voirie.

Madame le Maire indique au conseil municipal que le montant des travaux étant supérieur aux dotations allouées, le montant prévisionnel de dépassement de l'enveloppe serait de : 2.128,55 € et demande son accord de principe sur le dépassement de l'enveloppe allouée de 28.158,47 €.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – Délibération : convention SOLIHA

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'urbanisme de la commune élaboré en partenariat avec l'organisme SOLIHA, le bureau d'études Epora et la Communauté des communes de Nyons.

La commune de Sahune a sollicité SOLIHA pour l'accompagner dans les études de faisabilité technique et financière et les démarches nécessaires à la réalisation de son projet de création d'une offre locative abordable.

Une convention est donc nécessaire afin d'encadrer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à SOLIHA.

Madame le Maire indique aux conseillers que deux sites ont été retenus par la commune pour faire l'objet d'études approfondies :

- Le projet village
- Le projet Reillane

Entendu ses explications, Madame le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à signer la convention « mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage études de faisabilité pour la création de logements locatifs sociaux en réhabilitation et/ou en construction neuve ».

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 – Appel à manifestation d'intérêt PNR

Le conseil municipal a échangé autour d'un projet basé sur la qualité du cadre de vie à Sahune.

4 – Commission de contrôle de la liste électorale

Lors du renouvellement de la Commission de Contrôle des Listes Electorales 2026-2032 du 01/06/2026, le conseil municipal a élu Roxane FELIX en qualité de membre titulaire.

Or, Madame FELIX, étant adjointe au Maire et titulaire d'une délégation, ne peut être désignée à cette commission.

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de désigner un membre titulaire et un membre suppléant en respectant l'ordre du tableau du conseil municipal.

Le conseil municipal désigne :

- Cécile GAUTHIER-FOURNIER en qualité de membre titulaire,
- Marie-France ROMIEU en qualité de membre suppléant.

5 – Comptes rendus diverses réunions

Réunions de commissions diverses à la CCBDP : chacun des vices présidents de la Communauté des communes est responsable d'une commission. Ils se sont présentés aux élus communaux et ont expliqué le fonctionnement des commissions.

Marpa de Rémuzat : cette résidence de seniors accueille 24 résidents et emploie 5,77 emplois à temps pleins et son bilan financier est positif. Elle propose des activités variées avec des animations en lien avec des associations locales et autres. Divers services sont proposés, tels que le coiffeur, la pédicure, etc.

6 – Questions diverses

- Ecoles du Vieux Village et maternelle : les travaux d'installation de la climatisation sont en cours pour être opérationnelle dès la rentrée des classes.
- Obligation Légale de Débroussaillage : Le Parc a missionné des guides qui viendront en Mairie expliquer cette réglementation.

La séance est levée à 22h00